

Département de la MEUSE

A Consenvoye, le lundi 26 juillet 2021  
N° 97/2021

Arrondissement de VERDUN

Canton de CLERMONT-EN-ARGONNE

Commune de CONSENSVOYE



Monsieur le Subdivisionnaire  
Service Navigation du Nord-Est  
Ecluse n° 19 du Clair de Lune  
55107 Verdun Cedex

**Objet : Feu d'artifice**

Monsieur le Subdivisionnaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la commune organise le dimanche 15 août 2021 un feu d'artifice de Catégorie F2, F3, F4, T1 et P1.

Il sera tiré entre le camping et le port de Consenvoye à partir de la halte fluviale entre 21h30 et 23h30. La halte étant régulièrement occupée par des plaisanciers, je vous demande de bien vouloir prendre les dispositions qui s'imposent, notamment un avis à la batellerie, pour régler le stationnement des bateaux.

Le pyrotechnicien sera Monsieur Julien ZAKRZEWSKI, titulaire du S4T2, niveau 2, assisté d'un artificier agréé.

La commune prendra les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité aux abords de la manifestation, interdire le stationnement sur tout le port ainsi que 200 mètres amont et aval de celui-ci. Une assurance responsabilité civile sera prise en vue de garantir les risques occasionnés en cas d'accidents survenus pendant le déroulement de ce feu d'artifice.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Subdivisionnaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
André DORMOIS.

